

champ libre

N° 20 - octobre 2006



Chers amis,

Notre ministre de l'Agriculture, Dominique Bussereau, s'est illustré ces dernières semaines en s'opposant avec vigueur aux avancées capitales pour le bien-être des animaux d'élevage proposées par l'Union européenne. C'est peu de dire qu'au niveau européen, la France ne joue pas un rôle de leader pour faire progresser le bien-être des animaux. Afin de lui rappeler que les Français sont préoccupés par le sort des animaux, la PMAF a réalisé une carte postale humoristique à adresser personnellement à Dominique Bussereau. Cinq autres associations ont accepté de s'associer à cette action, et 75 000 cartes postales seront ainsi diffusées. Une carte est jointe à ce Champ libre, s'il vous plaît, nous comptons sur vous pour la lui adresser. Vous pouvez aussi lui écrire une lettre personnalisée ? ... Magnifique !

Face aux pressions économiques, la PMAF pèse de tout son poids pour que nos dirigeants politiques ne restent pas sourds aux cris de détresse des animaux de ferme. Votre soutien nous permet d'agir, il nous est indispensable, merci pour votre fidélité et votre générosité !

G. Zuccolo

Ghislain Zuccolo
Directeur

244 veaux partaient pour un
Irlande-Espagne sans escale...

TRANSPORT PAS DE RÉPIT POUR LES VEAUX EN TRANSIT

Les veaux irlandais en partance pour l'Espagne n'allaient être ni déchargés, ni abreuvés.

Fin avril 2006. Tout juste âgés de quelques jours, 244 veaux non sevrés quittaient l'Irlande pour connaître le stress du transport de longue distance, de la promiscuité des camions, du départ forcé vers l'inconnu.



Grâce à l'intervention de la PMAF et de la gendarmerie, les veaux ont pu s'abreuver et profiter d'une nuit de repos.

Destinés à être engraisés en Espagne, ces jeunes animaux auraient dû être déchargés à proximité du port de Cherbourg pour s'y reposer et y être abreuvés, conformément à la loi qui régit les transports de longue durée. Mais, même aux dépens des animaux, il n'existe pas de petites économies, et le transporteur, préférant omettre cette obligation, repris la route sans répit.

Au lendemain d'une journée de formation à la législation protégeant les animaux en cours de transport, dispensée aux gendarmes de l'Escadron de la sécurité routière de Rennes, notre équipe d'enquêteurs repère le camion contrevenant et alerte la brigade rapide d'intervention, qui constate les faits : ni les temps d'arrêt et de repos pour les animaux, ni l'espace minimal à leur disposition dans le camion n'ont été respectés. Un procès verbal est dressé, et les veaux sont conduits au centre de repos le plus proche pour y passer la nuit, reprendre des forces et se réhydrater. L'opération coûtera 1 265 euros au chauffeur, sanction symbolique mais que la PMAF espère exemplaire et dissuasive, sur un parcours emprunté chaque jour par de nombreux convois, où les infractions au respect du bien-être des animaux sont encore légion. ●

TRANSPORT..... p.1

Pas de répit pour les veaux en transit.

ABATTOIRS..... p.2

Abattoirs : Circulez, il n'y a rien à voir !

POULETS..... p.2

Protection des poulets de chair : la France freine l'Union.

EUROPE..... p.3

La PMAF manifeste son soutien au Plan d'action pour la Protection animale.

COMMERCE ET TRANSPORT... p.3

Grande-Bretagne : reprise du commerce de veaux avec le continent.

ÉDUCATION..... p.4

La PMAF met la protection animale au programme !

SOUTENIR LA PMAF..... p.4

Correspondants locaux : des relais essentiels en région.

édito
sommaire

PMAF



Compassion In World
Farming France

ABATTOIRS ←

ABATTOIRS : CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN À VOIR !

Le déchargement à l'abattoir des animaux dits « mal à pied » est une opération délicate, qui reste fréquente chez les animaux de réforme.

Lors d'une investigation en Bretagne, les enquêteurs de la PMAF ont souhaité visiter l'abattoir de la Cooperl, à Lamballe (Côtes-d'Armor), afin de connaître la procédure de déchargement appliquée dans le cas d'animaux ne pouvant se déplacer (malades, blessés...). Nous avons été reçus par la direction de cet important établissement qui abat 68 600 cochons par semaine, mais toute possibilité de visite nous a été refusée. Les détails de la procédure officielle nous ont été aimablement présentés... pendant qu'un autre de nos enquêteurs, resté à l'extérieur à proximité du quai de déchargement, assistait à une tout autre réalité : un cochon mal à pied était traîné au sol par un câble attaché à une patte. Dans un pays où ce sont des associations qui doivent, pour partie, veiller à ce que la réglementation soit appliquée, il devient urgent de trouver des solutions pour que la question du bien-être des animaux et de son contrôle ne soient plus l'apanage de ceux qui ont un intérêt économique à l'ignorer. ●



Photo PMAF



Photo PMAF

La France « unie pour les poulets » a pris la pause à proximité du ministère.

En France, plus de 630 millions de poulets sont victimes de l'élevage intensif. Entassés dans des hangars surpeuplés, forcés de grandir à une vitesse démesurée, ils souffrent à tel point que nombre d'entre eux ont du mal à se déplacer. Depuis le début de l'année, la PMAF mène activement campagne pour l'adoption urgente de mesures tangibles de protection des poulets au sein de l'Union européenne.

Après l'est de la France, notre « Tour de France » contre l'élevage intensif des poulets s'est poursuivi ces derniers mois dans le grand ouest, où nous avons pu rencontrer et informer consommateurs et médias dans les villes de Brest, Rennes, Nantes, Angers et Tours.

Dans notre dernier bulletin, nous vous annonçons l'adoption au printemps d'une Directive européenne pour la protection des poulets de chair, en laquelle reposaient nos espoirs. Hélas ! La France, arguant de la crise qui touche le secteur depuis la menace de grippe aviaire, s'est faite le porte-parole de l'opposition à ce projet de Directive, obtenant le report de son adoption à une date ultérieure et indéterminée. Le 13 juin dernier, nous avons remis au ministère de l'Agriculture 60 000 signatures en faveur de l'abolition de l'élevage intensif des poulets, témoins du vœu des Français de voir enfin s'instaurer des conditions d'élevage décentes. A cette occasion, une tranche de cette « France unie pour les poulets » s'est rassemblée pour soutenir notre action au cours d'une manifestation haute en couleurs. Ce même jour, une délégation de la PMAF a été reçue au cabinet du ministère, où elle a notamment plaidé en faveur d'une réduction de la densité des animaux confinés, point critique sur lequel la France refuse pour l'instant toute concession. ●

→ **POULETS**

PROTECTION DES POULETS DE CHAIR : LA FRANCE FREINE L'UNION

L'adoption d'une Directive européenne pour la protection des poulets a été reportée sous l'influence du gouvernement français.



Photo PMAF

La PMAF a été reçue au Ministère de l'Agriculture.



PARTICIPEZ À NOTRE CAMPAGNE !

En envoyant au Ministre de l'agriculture la carte postale jointe à ce bulletin, vous témoignez de votre soutien à la proposition de Directive européenne pour la protection des poulets.

Ce projet de carte postale a été initié par la PMAF mais sera diffusé par d'autres associations de protection animale témoignant d'une protestation commune et unitaire. Nous nous en réjouissons. Vous pouvez nous permettre de continuer notre action pour les poulets de chair par un don. Un grand merci !

EUROPE ←

LA PMAF MANIFESTE SON SOUTIEN AU PLAN D'ACTION POUR LA PROTECTION ANIMALE

Photo PMAF



Venus d'une dizaine de pays, les manifestants arboraient masques, pancartes et banderoles pour interpeler les ministres à leur arrivée au bâtiment du Conseil de l'Union.

L'Europe a répondu aux inquiétudes des citoyens en constituant un programme de mesures pour le bien-être animal.

En 2005, une enquête publique d'envergure européenne⁽¹⁾ révélait l'importance que revêt la question animale aux yeux des citoyens européens. L'adoption par la Commission européenne d'un Plan d'action pour la protection animale, en janvier dernier, se présente comme une réponse à cette préoccupation grandissante. Le Plan définit la politique globale de l'Union en matière de protection animale pour les 5 ans à venir, et la PMAF se réjouit de cette initiative sans précédent.

Le 19 juin dernier s'est tenu à Luxembourg un débat public sur le Plan d'action au sein du Conseil des ministres de l'Agriculture. A cette occasion, la PMAF, en collaboration avec les associations de la coalition

Eurogroupe pour le bien-être animal, a tenu à faire écho à la voix des consommateurs européens en organisant une manifestation internationale de soutien à cette convention très prometteuse.

A l'issue du Conseil, plusieurs Etats ont témoigné d'un soutien rassurant à l'ensemble des actions prévues par le Plan. Sans grande surprise, la France s'est portée en tête des contestations, invoquant des risques de dommages que des normes de bien-être animal plus contraignantes causeraient à la compétitivité du secteur face à la concurrence des pays tiers. Dominique Bussereau a plaidé pour l'application du principe de subsidiarité, privilégiant pour chaque Etat l'adoption volontaire et libre de règles plus strictes en son sein.

La Finlande a d'ores et déjà émit le souhait de poursuivre les efforts pour légiférer en matière de protection des poulets de chair. Elle préside l'Union européenne au second semestre 2006, ce qui constitue un sérieux espoir de voir évoluer les pratiques en faveur des animaux. ●

⁽¹⁾ Enquête Eurobaromètre sur les attitudes des consommateurs à l'égard du bien-être des animaux d'élevage.

→ COMMERCE ET TRANSPORT

GRANDE BRETAGNE : REPRISE DU COMMERCE DE VEAUX AVEC LE CONTINENT

Le mois de mai a sonné la levée de l'embargo européen sur le commerce de veaux et de bœufs britanniques, instauré il y a 10 ans à la suite de la crise de la vache folle.

Il n'a pas fallu attendre une semaine pour que le transit de jeunes veaux vivants reprenne son cours, à destination de la France, de l'Espagne ou de l'Italie. Le 5 mai 2006, un premier chargement débarque au port de Boulogne-sur-Mer. A son bord, plusieurs centaines de veaux non sevrés, âgés d'à peine quelques jours, vont poursuivre leur long et éprouvant voyage sur le continent.

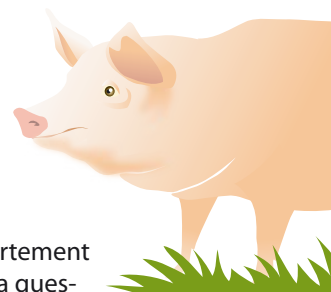
Malgré plusieurs heures d'attente dans le froid sévissant au petit matin, une quinzaine de courageux militants de la PMAF ont tenu, par leur présence à l'arrivée du cargo, à exprimer leur désaccord avec la cruauté des transports de longues distances, témoignant du véritable calvaire vécu par ces nouveau-nés, parqués dans un univers froid et métallique, épuisés, affolés par la perte de tout repère. De nombreux médias ont relayé cet événement, qui a également fait l'objet d'un reportage diffusé le jour même dans l'édition nationale du journal télévisé de France 3, alertant ainsi plusieurs millions de citoyens sur les sinistres coulisses du commerce d'animaux pour leur viande.

Le bureau international de la PMAF en Grande-Bretagne (CIWF) est, lui aussi, particulièrement mobilisé contre la poursuite de ce marché. Dans cet objectif, nos confrères britanniques organisent en septembre une semaine entière d'action en faveur des veaux destinés à être exportés vivants. ●



Les militants de la PMAF, portant masques et pancartes, ont sillonné la ville et récolté plusieurs centaines de signatures contre les longs transports.

EDUCATION

LA PROTECTION ANIMALE
AU PROGRAMME

Nous vous l'annonçons en début d'année, la PMAF dispose désormais d'un département Education. Il met à la disposition du monde enseignant des ressources relatives à la question des animaux dans les pratiques agricoles, en lien avec les enseignements de géographie, d'éducation civique, de biologie, de philosophie et même... de langues vivantes ! En faisant un petit tour sur notre site Internet dédié www.education.pmaf.org, vous découvrirez que nous proposons désormais des interventions en classe :

- « **A la découverte des animaux de ferme** » propose une série de jeux, d'histoires et d'exercices pour les cycles 1 et 2 (école primaire).

- « **Nourrir l'humanité avec humanité : solutions pour une agriculture durable ?** » présente un tour d'horizon des différents systèmes d'élevage, et interroge leurs impacts sur le bien-être des animaux et sur l'environnement (gestion de l'eau, pollution, faim dans le monde...) pour les élèves de cycle 3 et de collège.

- « **Bien-être animal : quels enjeux pour l'agriculture ?** » est une présentation destinée aux lycées agricoles, et étudie la manière dont les acteurs économiques (éleveurs, distributeurs, annonceurs...) se saisissent de la préoccupation grandissante pour le bien-être animal dans l'opinion.

Cette dernière présentation a fait l'objet d'une intervention-débat auprès des élèves du lycée agricole de Château-Salins (57). Dans le cadre d'une semaine d'animations sur le thème du développement durable, la PMAF est aussi intervenue auprès des enfants du centre de loisirs d'Uberach (67), qui sont désormais imbattables dans le décryptage des boîtes d'œufs de poules en cage !

Nous préparons également une vidéo sur les capacités émotionnelles et intellectuelles des animaux de ferme. Merci de tout cœur si vous pouvez nous aider par un don à faire aboutir ce projet (coût du projet : 8000 €).

>> Pour tout renseignement ou réservation d'une intervention en classe, contactez le département Education au 03 87 36 46 05, ou passez nous dire bonjour sur notre site : www.education.pmaf.org



Retrouvez toute l'actualité de la PMAF et inscrivez-vous à notre lettre d'informations électronique sur www.pmaf.org

SOUTENIR LA PMAF

CORRESPONDANTS LOCAUX :
DES RELAIS ESSENTIELS EN RÉGION

A la Journée de l'Animal de Fontenay-sous-Bois, notre équipe de correspondants Ile-de-France.

Le soutien témoigné à la PMAF par l'ensemble de nos correspondants locaux est d'une valeur inestimable. Nous ne saurions nous passer de leur participation gracieuse à la diffusion de nos campagnes en régions. Les façons d'apporter une aide sont foison : selon les disponibilités et préférences de chacun, les correspondants peuvent librement tenir des stands d'information dans les salons ou dans la rue, participer à des braderies et des vide-greniers pour collecter des fonds, relayer nos campagnes en déposant tracts et dépliants chez les commerçants, ou encore nous prêter main forte lorsqu'un événement a lieu dans leur région. Mais un correspondant peut tout autant préférer

agir en tant que relais d'information et nous transmettre tout fait ou nouvelle locale pouvant se révéler d'intérêt. Toute initiative est bienvenue, et la PMAF est heureuse de faire parvenir à chacun le matériel de campagne nécessaire.

Cinq de nos régions manquent aujourd'hui d'un correspondant local : l'Alsace, l'Auvergne, la Basse-Normandie, la Franche-Comté et le Limousin. La PMAF souhaite la bienvenue à quiconque désirerait consacrer un peu de temps à la cause des animaux de ferme en tant que correspondant, ou en nous assistant, même ponctuellement, par une expérience éventuelle dans les domaines juridique ou scientifique.

Afin de favoriser le partage d'expériences de nos représentants en régions, un bulletin trimestriel d'actualités des actions locales va très bientôt voir le jour. Dans l'espoir d'en faire un réservoir d'idées et d'initiatives, chaque correspondant est invité, s'il le souhaite, à y témoigner, à y prodiguer des conseils ou annoncer ses prochaines actions. N'hésitez pas à contacter pour cela Johanne, au 03 87 36 46 05, ou par e-mail : johanne@pmaf.org
A très bientôt !

champ libre - N°20

Editeur : PMAF - Protection mondiale des animaux de ferme (Compassion In World Farming France)

Association régie par la loi du 19 avril 1908
Siège social : 8 ter en Chandellierue - BP 80242
- 57006 METZ Cedex 1

Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82
Courriel : courrier@pmaf.org

Représentant légal : Charles Notin

Directeur : Ghislain Zuccolo

Directeur de la publication : Ghislain Zuccolo

Responsable de la rédaction :

Johanne Mielcareck

Maquette : Nicolas Hunerblaes

Imprimeur : Deklic Graphique - Zone de

l'encencement - BP 60197 - 88207 REMIREMONT
cedex

Dépôt légal : septembre 2006

ISSN : 1562-6202

Ce numéro a été édité à 6 000 exemplaires et imprimé sur du papier recyclé.

Champ Libre est édité trimestriellement.

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Reproduction des textes et des illustrations interdite sans accord préalable.